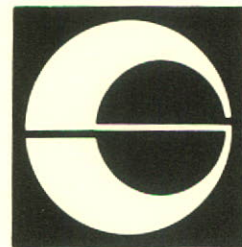
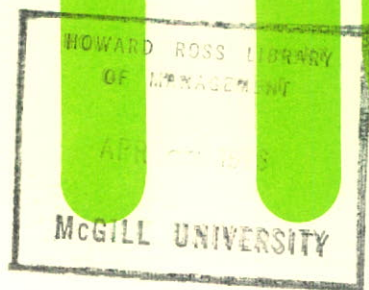
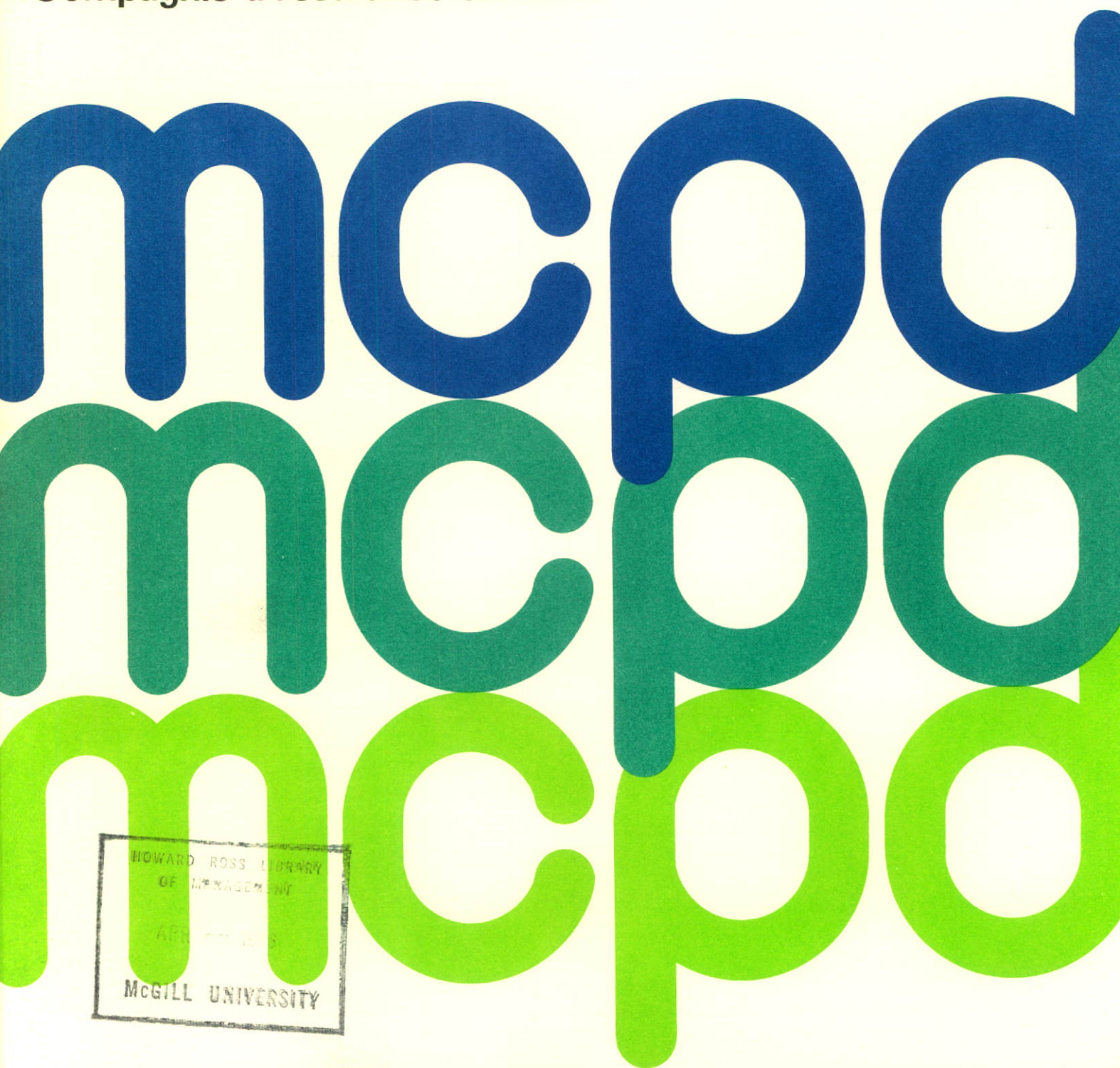


Rapport annuel 1975

^c
Dupl



La Sauvegarde
Compagnie d'assurance sur la vie





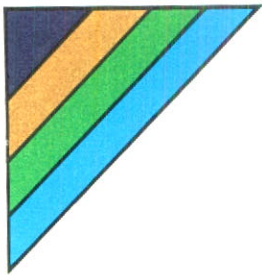
SOIXANTE~QUATORZIÈME RAPPORT ANNUEL

pour l'exercice financier
terminé le trente et un décembre
mil neuf cent soixante-quinze

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenue le jeudi 11 mars 1976, à 9 heures

Ordre du jour

- 1° Ouverture
- 2° Lecture de l'avis de convocation
- 3° Nomination des scrutateurs
- 4° Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 13 mars 1975
- 5° Présentation du rapport annuel par le Directeur général
- 6° Adoption du bilan au 31 décembre 1975
- 7° Mot du Président
- 8° Nomination des vérificateurs
- 9° Rapport des scrutateurs
- 10° Élection des administrateurs:
 - a) quatre pour les actionnaires
 - b) deux pour les assurés
- 11° Levée de l'assemblée générale annuelle

LES POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Les opérations:

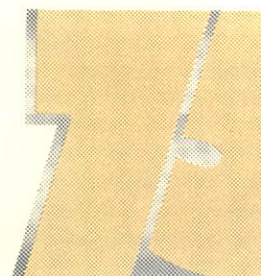
	1975	% d'augmentation sur 1974
Total des revenus de l'année	\$ 41 263 000	26
Revenus nets des primes d'assurances et de rentes	29 923 000	26
Revenus nets d'intérêts, dividendes et loyers	9 323 000	21
Sommes payées ou attribuées aux assurés	30 387 000	29
Ristournes aux assurés, ou d'expérience	2 355 000	6
Revenu net de l'année	529 000	(3)

Le bilan:

Actif	146 429 000	14
Engagements		
• réserve mathématique et autres montants attribués aux assurés	125 655 000	16
Capital et surplus	17 941 000	2

Le portefeuille des assurances:

Total des assurances et rentes en vigueur	2 088 295 000	16
Répartition		
• assurances et rentes individuelles	690 078 000	10
• assurances et rentes collectives	1 398 218 000	20





LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Les résultats de La Sauvegarde, au terme de son soixante-quatorzième exercice financier, sont excellents comme les font clairement ressortir le rapport du Directeur général et les états financiers.

Ils permettent d'affirmer que La Sauvegarde continue de se manifester comme une entreprise financière très solide à laquelle le public peut faire entière confiance, tenant compte que tous les contrats sont particulièrement bien garantis.

La croissance des ventes démontre l'excellente position compétitive des divers régimes d'assurance-vie et de rentes de toutes sortes que nous offrons, notamment et depuis 1973, nos régimes d'épargne pour la retraite à dépôts flexibles, REFLEX.

Dans le marché libre très concurrentiel de l'assurance-vie au Canada et sans battage publicitaire, La Sauvegarde montre un rythme d'augmentation de son revenu-primes qui se compare très favorablement au rythme moyen des quelque cent soixante autres institutions d'assurance-vie.

C'est donc avec satisfaction que nous constatons d'importants progrès, tant dans les réalisations de ventes et dans les résultats financiers qu'aux plans du service aux détenteurs de contrats et du développement de nos ressources humaines.

Productivité accrue

Les résultats dont nous faisons état sont largement attribuables à la compétence et au travail du personnel cadre, du personnel professionnel et technique et de tous les employés du siège social et de l'extérieur dans tous les secteurs d'opérations de l'institution. Ils ont donné un rendement supérieur dont il résulte une productivité appréciablement accrue et je les remercie au nom des assurés, des usagers de nos services, des administrateurs et des Caisses populaires Desjardins.

Au Conseil d'administration

Au cours de 1975, nous avons été particulièrement heureux d'accueillir au Conseil d'administration Monsieur Jean-Marie Ouellet, Président de l'Union régionale de Québec, de la Société d'Investissement Desjardins, du Conseil de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins ainsi que du Conseil de la Coopération du Québec.

Les cadres supérieurs

Le seul changement apporté dans l'année à nos structures a été la décision de scinder à nouveau la fonction de Directeur général de celle de Président, deux postes que je cumulais depuis 1972.

C'est ainsi que Monsieur Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a. est devenu, au mois de juin, le nouveau Directeur général de La Sauvegarde. Monsieur Leblond est entré au service de l'entreprise en 1953 et en était l'actuaire jusqu'à sa nomination.

Pour lui succéder, Monsieur André Verdon, f.s.a., f.i.c.a. était nommé, en septembre 1975, actuaire de la Compagnie, Directeur de l'actuariat et membre du Conseil de la Régie interne. Il exerçait déjà sa profession à La Sauvegarde à titre d'actuaire-adjoint depuis 1970 et dans une société d'actuaire-conseils.

L'actualité socio-économique

L'actualité socio-économique est encore dominée par l'inflation et le chômage, les deux maux contradictoires qui, depuis quelques années, touchent tous les aspects de la vie de tant d'êtres humains et de la vie économique.

Une institution d'assurance-vie comme La Sauvegarde, membre par surcroît du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, se doit de souscrire aux objectifs visés par un programme anti-inflationniste et de l'appuyer, non seulement en rapport avec le bien économique général, mais aussi parce que la valeur ultime des paiements faits en vertu de contrats d'assurance-vie et de rentes viagères dépend largement du succès à maintenir des valeurs monétaires stables.

De plus, nous avons un rôle positif à jouer parce que les produits que nous offrons au public sont, de par leur nature même, anti-inflationnistes. L'assurance-vie et les rentes de retraite, en effet, reportent à plus tard des dépenses qui pourraient être effectuées maintenant.

Incitation à l'épargne

Déjà, des mesures importantes existent pour stimuler les épargnes individuelles, mais il y aurait lieu d'encourager encore plus l'épargne au moment où la tendance est à l'économie.

La Sauvegarde appuie les demandes de l'Association Canadienne des Compagnies d'Assurance-vie pour que soient exemptées des contrôles, les hausses dans les contributions des employés et des employeurs à des régimes de retraite et pour que bénéficient d'allègements fiscaux ceux qui versent des primes d'assurance-vie.

Perspectives pour 1976

Même si le Canada et le Québec se sont assez bien tirés de la situation en 1975, compte tenu de la situation mondiale et nord-américaine, on peut espérer que 1976 sera une meilleure année, malgré des incertitudes causées par quelques nouvelles règles du jeu.

Ceci nous permet d'anticiper pour 1976 une augmentation des ventes au moins égale à celle que nous avons connue en 1975, car dans cette période d'incertitude bien des gens ont tendance à se protéger et à épargner davantage. Nous sommes donc très confiants que l'élan imprimé depuis quelques années ira en s'accroissant.

Le fait qui pourrait être le plus déterminant dans la progression future de La Sauvegarde est le projet d'une grande dispersion des actions votantes de la Compagnie entre toutes les Unions régionales et les Caisses populaires affiliées à

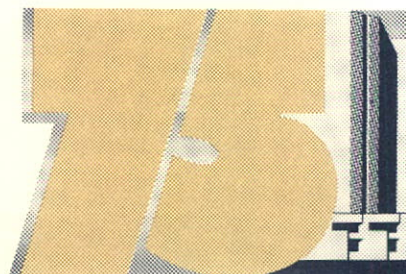
la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Pour sa part, La Sauvegarde s'en réjouirait et y verrait le gage le plus certain d'un grand appui des Unions régionales et des Caisses populaires, dans la poursuite de son objectif de rendre ses services d'assurances et de rentes accessibles à une proportion toujours croissante des membres des Caisses populaires Desjardins et de la population.

Enfin, deux autres événements sont à signaler: La Sauvegarde se prépare à déménager son siège social dans la Tour du Sud du prestigieux Complexe Desjardins.

De plus, le 7 octobre 1976 sera le jour du soixante-quinzième anniversaire de fondation de La Sauvegarde, événement qui sera souligné par diverses manifestations au cours de l'année.

Clément Gauthier
Président et Chef de la direction





LE RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En dépit du climat social et économique de plus en plus perturbé, La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, au terme de cette soixante-quatorzième année d'opérations, présente des résultats particulièrement significatifs. Ils permettent de constater qu'à sa réputation de saine administration établie de longue date, la Compagnie a su allier un remarquable dynamisme. Ces résultats n'auraient certes pas été obtenus sans la contribution de notre personnel qui constitue toujours notre principal actif et à qui nous rendons hommage.

Le résultat des opérations: revenus et attributions

Plus d'individus que jamais auparavant nous confient une part grandissante de leurs économies pour acquérir une protection adéquate d'assurance-vie ou comme investissement en vue de leur retraite. Nos revenus de primes se sont ainsi accrus de 26% pour atteindre \$ 29 923 000 en 1975. Quoiqu'il y ait eu amélioration dans tous les secteurs, les primes uniques pour l'achat de rente de retraite sur base individuelle ont augmenté d'une façon tout à fait particulière pour s'établir à \$ 6 303 000, démontrant ainsi que les régimes d'épargne de notre institution rencontrent de plus en plus la faveur populaire.

Pour sa part, le revenu de placements a progressé de 21% pour se chiffrer à \$ 9 323 000 en 1975.

Le grand total des revenus de toutes sources de \$ 41 263 000 est 26% plus élevé, c'est-à-dire de \$ 8 636 000 supérieur à celui de l'année précédente.

La nature même de nos opérations consiste à verser des prestations à nos assurés et à leurs bénéficiaires, ainsi qu'à mettre de côté des sommes additionnelles pour faire face aux nouveaux engagements pris à leur égard. Les sommes ainsi attribuées ont augmenté de 29% sur l'an dernier pour totaliser \$ 30 386 000. Les prestations les plus importantes ont été versées à la suite de décès, lesquelles s'élèvent à \$ 6 720 000. Le total des prestations d'invalidité et d'assurances accident-maladie de \$ 5 502 000 a augmenté de 47% sur celui de l'an dernier et révèle une hausse importante de nos activités dans ce genre de protection.

Les ristournes à nos assurés porteurs de contrats participants aux bénéfices et les ristournes d'expérience continuent de s'accroître pour atteindre \$ 2 339 000.

La progression des ventes et le portefeuille des assurances

Les ventes de nouvelles assurances et rentes en 1975 ont totalisé \$ 141 459 000 dont les deux principales composantes sont:

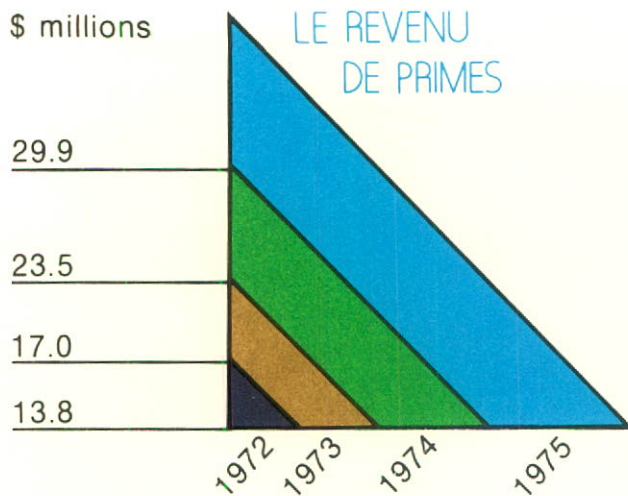
les assurances et rentes individuelles: \$ 103 623 000, soit 15% de plus que l'année précédente;

les assurances et rentes collectives: \$ 37 836 000, montant inférieur au chiffre record de ventes de 1974 dans ce même domaine. Cette diminution est occasionnée par l'acquisition en 1974 d'un contrat particulièrement important en collaboration avec d'autres assureurs.

L'accroissement très significatif des ventes de contrats à primes uniques mérite d'être souligné. En fait, elles ont doublé dans l'année pour se chiffrer à \$ 3 727 000 de revenu-primes.

La combinaison d'un volume élevé de nouvelles affaires, d'une rétention adéquate des contrats en vigueur et d'un accroissement substantiel de participation aux régimes collectifs existants, a produit une hausse globale des assurances et rentes en vigueur de \$ 294 000 000, de sorte qu'elles dépassent le cap des deux milliards de dollars pour s'établir à \$ 2 088 000 000. S'il a fallu soixante et onze ans pour enregistrer dans nos livres le premier milliard de dollars d'assurances et de rentes en vigueur, trois années ont suffi pour y ajouter le deuxième milliard.

Cet accroissement reflète un besoin grandissant de protection des individus, même si dans notre société s'installent des mesures de sécurité sociale gouvernementales de plus en plus nombreuses. Pour mieux pourvoir aux besoins du public, La Sauvegarde a orienté son action sur une base plus intégrée



aux régimes universels et autres moyens d'épargne et aussi de manière à participer aux activités accrues résultant de l'incitation fiscale à l'épargne pour la retraite. Nous illustrons cette approche intégrée par l'Arbre de la sécurité financière, où l'ensemble des pièces constitue la sécurité à rechercher.

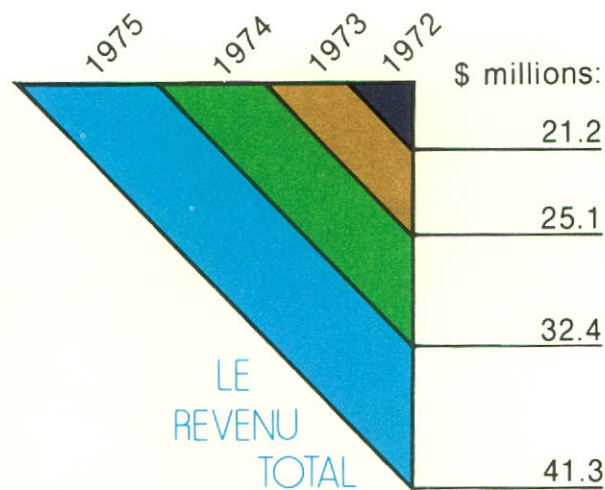
Le bilan

C'est aussi par sa solidité financière que La Sauvegarde continue de mériter la confiance qu'on lui accorde. Le bilan indique que l'actif atteint maintenant \$ 146 429 000, une augmentation de 14% sur l'année précédente.

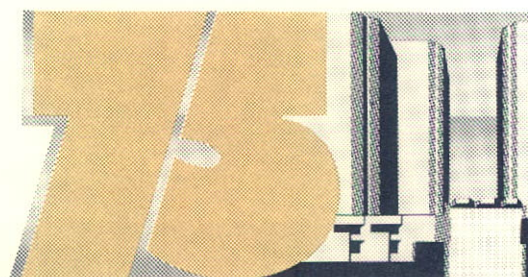
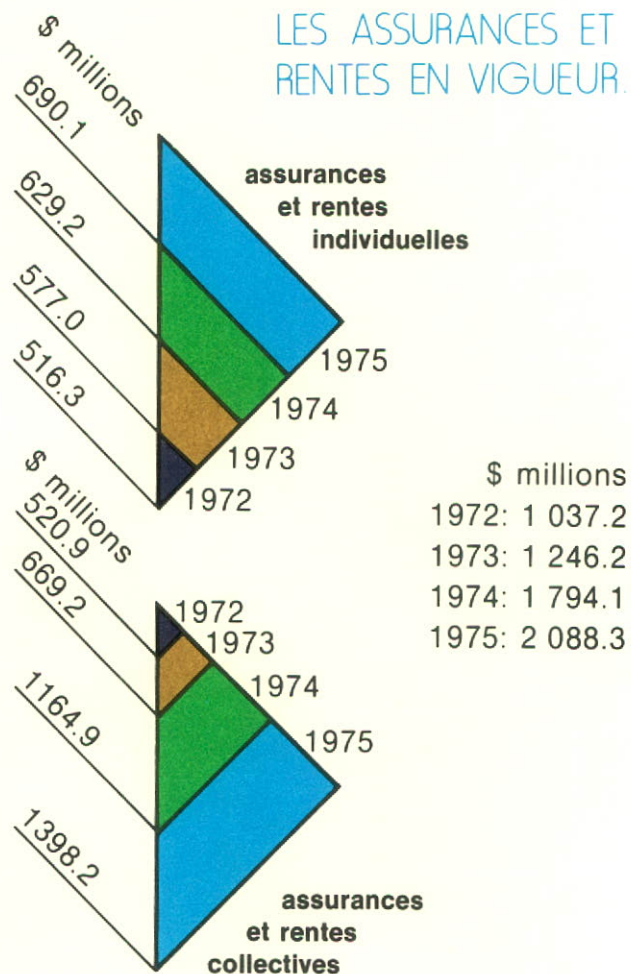
Nous avons continué d'assortir nos nouveaux investissements à la nature des engagements que nous assumons et, de ce fait, la majeure partie de l'augmentation de notre actif est reflétée par un accroissement de \$ 6 387 000 dans notre portefeuille d'obligations et de \$ 6 089 000 dans celui des prêts hypothécaires.

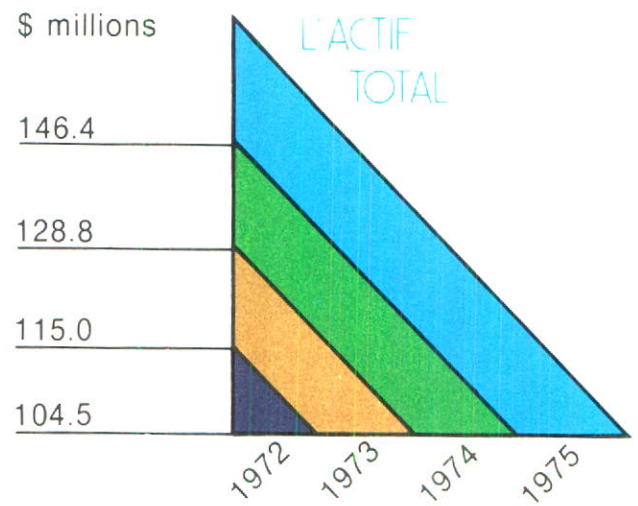
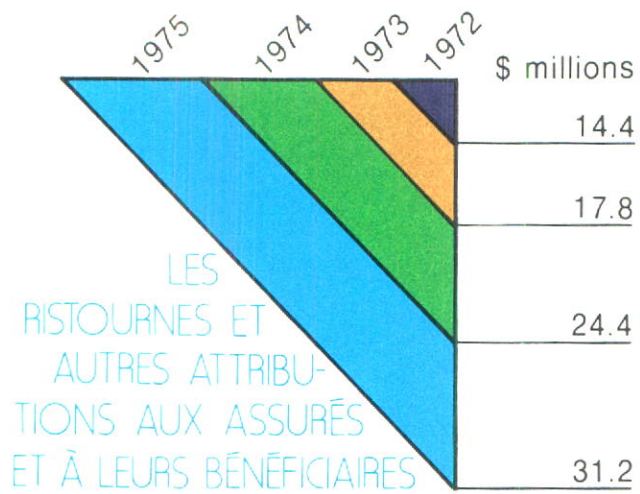
Nous avons maintenu notre politique de favoriser l'habitation familiale, puisque 75% de tous nos prêts hypothécaires actuels sont investis dans ce genre de construction. En outre, nous continuons de donner priorité aux demandes de nos assurés et des membres des Caisses populaires.

Les qualités remarquables de nos services de placements ainsi que le

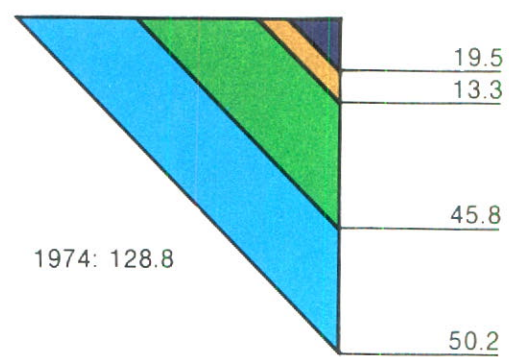
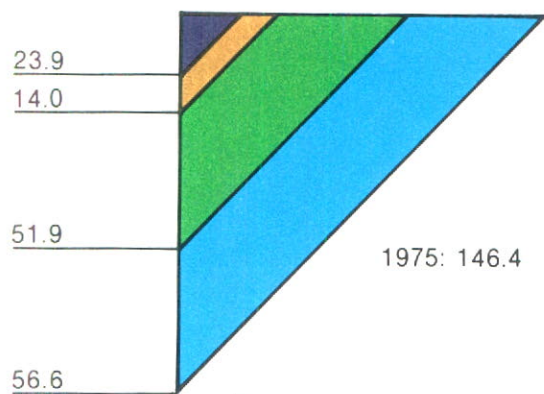
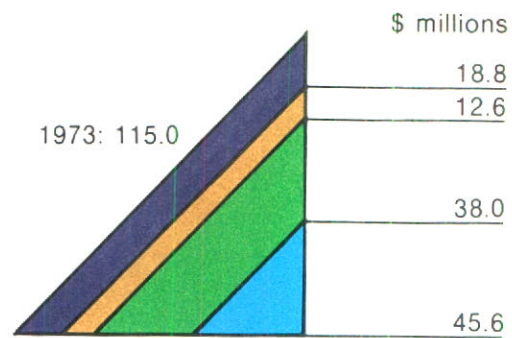
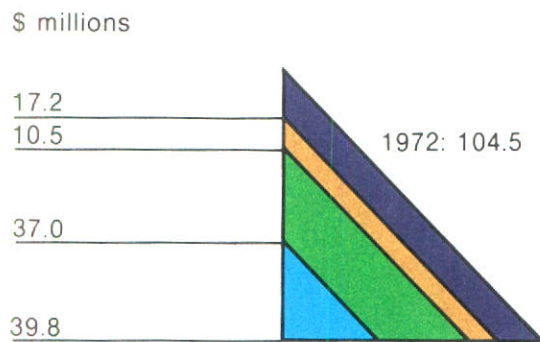


LES ASSURANCES ET RENTES EN VIGUEUR.





LA COMPOSITION DE L'ACTIF



 OBLIGATIONS
 HYPOTHÈQUES

 ACTIONS
 DIVERS

niveau des taux d'intérêts disponibles en 1975 ont eu pour effet d'accentuer la tendance ascendante du taux de rendement moyen sur l'ensemble de l'actif investi. Déduction faite des frais de placements, ce taux moyen est ainsi passé de 7.09% en 1974 à 7.68% en 1975.

Les engagements de la Compagnie se sont élevés de \$ 17 267 000 pour atteindre \$ 128 487 000 au 31 décembre 1975. La hausse de \$ 12 021 000 de la réserve mathématique explique en majeure partie cette augmentation et constitue une autre mesure de l'accroissement de nos activités au cours de l'année. Cette réserve mathématique, supérieure au minimum prescrit par la loi, s'établit d'ailleurs à \$ 104 614 000.

Quant au capital-actions et aux divers comptes de surplus, qui représentent 12% du passif, ils totalisent \$ 17 941 000, soit \$ 347 000 de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Ce résultat financier de l'année est une indication probante que nous continuons d'ajouter des garanties à la sécurité incontestable offerte à nos clients.

Nos ressources humaines

Bien que les diverses assurances et rentes en vigueur aient plus que doublé au cours des trois dernières années et que, par le fait même, le volume des transactions se soit substantiellement accru, le nombre de nos employés du siège social a continué d'être stable en 1975.

Cette stabilité est le résultat de plusieurs facteurs, notamment: un très bas taux de roulement, l'accentuation de la productivité due à la compétence et à l'efficacité du per-

sonnel ainsi qu'à l'utilisation croissante et rationnelle de l'informatique.

Après une période d'essai, nous avons généralisé à l'ensemble de notre personnel du siège social, les horaires variables ou horaires personnalisés. Comme vous le savez, ce système permet à l'employé de choisir ses heures d'entrée et de sortie à l'intérieur de plages dites variables. De toute évidence, cette décision a été bien reçue par le personnel.

Conscients de l'importance de la formation professionnelle, un bon nombre de nos employés ont suivi divers cours de perfectionnement dans des matières reliées à leur fonction, que ce soit des cours d'informatique, d'actuariat ou autres, dispensés par diverses maisons d'enseignement ou organismes professionnels. Par exemple, quarante-sept de nos employés se sont mérité le certificat décerné par Life Office Management Association, après avoir réussi les deux premiers examens; la Compagnie compte d'ailleurs cinq employés qui sont «fellow» de cet institut. Nous comptons également des diplômés de International Claim Association, l'Association des courtiers en valeurs mobilières, trois actuaires-associés ainsi que deux «fellow» membres de Society of Actuaries.

La nécessité de la formation professionnelle est aussi reconnue par nos représentants et les succès qu'ils connaissent à cet égard en sont la preuve. Une proportion constamment plus élevée de nos représentants se qualifient à divers titres, soit:

- au double permis les autorisant à vendre de l'assurance-vie et des fonds mutuels;

- aux cours L.U.A.T.C. ou A.V.A.;
- au Certificat National de Compétence.

Par ailleurs, sept de nos représentants sont membres qualifiés du Million Dollar Round Table, alors que deux autres sont postulants à ce même honneur.

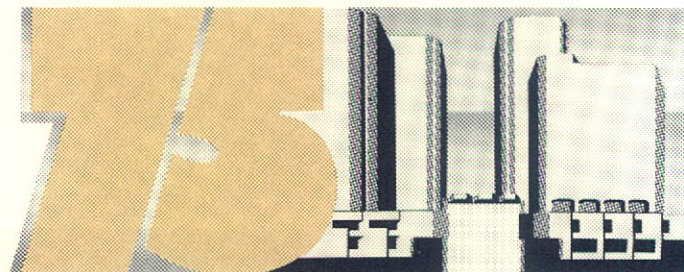
Grâce à la collaboration de ses employés-cadres, La Sauvegarde continue d'accorder sa contribution à plusieurs organismes, associations et comités reliés à ses activités professionnelles et au milieu coopératif, en particulier le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

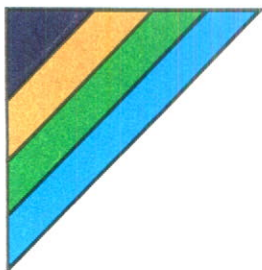
En guise de conclusion

Nous avons été témoins au cours des dernières années de grands changements dans la société où nous vivons. Il est donc indiqué pour les dirigeants d'entreprises de tenir compte de cette réalité et de réévaluer leur rôle dans la société. Cela est particulièrement vrai d'une institution membre de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. La Sauvegarde a donc pris, en 1975, un certain nombre d'autres dispositions dans le but d'aider le consommateur à mieux comprendre ses besoins et à évaluer les produits-services de l'entreprise.

Au terme de son soixante-quatrième exercice d'activités, La Sauvegarde, appuyée par ses ressources humaines et techniques, envisage un avenir prometteur basé sur des défis positifs.

Henri Leblond
Directeur général





LE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Pour l'année terminée le 31 décembre 1975
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1974)

Les revenus

	1975	1974
Primes nettes d'assurances et de rentes (note 2)	\$29 922 820	\$23 705 981
Intérêts, dividendes et loyers nets des dépenses de placements de \$547 905 (1974 — \$546 049)	9 323 284	7 724 823
Gains nets (pertes) sur réalisations de placements	(40 891)	46 080
Revenus divers	67 363	38 872
Fonds séparés — contributions et revenus de placements	1 990 768	1 111 522
	<u>41 263 344</u>	<u>32 627 278</u>

Leur attribution

Prestations de décès	6 720 845	5 913 541
Prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie	5 502 927	3 739 923
Palements de dotations échues	1 327 619	1 189 017
Versements de rentes	1 631 351	812 456
Retraits de valeurs en espèces	2 878 598	2 319 932
Intérêts sur montants en dépôt	303 842	217 355
Augmentation de la réserve mathématique pour les obligations futures de la Compagnie	12 021 704	9 361 481
AUX ASSURÉS ET À LEURS BÉNÉFICIAIRES	30 386 886	23 553 705
Frais d'administration	4 863 940	4 083 690
Commissions de vente et de service	1 623 119	1 528 317
Taxes sur primes	413 301	342 766
Fonds séparés — paiements, frais et augmentation	1 990 768	1 111 522
	<u>39 278 014</u>	<u>30 620 000</u>

Revenu des opérations avant ristournes et impôts

	1 985 330	2 007 278
Ristournes aux assurés	<u>881 263</u>	<u>853 267</u>

Revenu avant impôts

	1 104 067	1 154 011
Impôts sur le revenu	<u>575 008</u>	<u>609 310</u>

Revenu net de l'année (note 3)

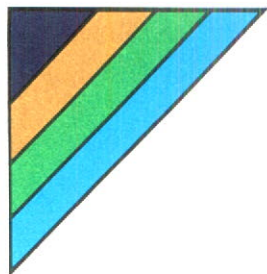
	<u>\$ 529 059</u>	<u>\$ 544 701</u>
--	-------------------	-------------------

Voir notes page 14

L'ÉTAT DU SURPLUS NON ATTRIBUÉ

Pour l'année terminée le 31 décembre 1975

	Fonds des contrats avec participation	Fonds des contrats sans participation	Fonds des actionnaires	Total
Surplus au 1er janvier 1975	\$3 181 509	\$5 010 034	\$614 074	\$8 805 617
Ajouter:				
Revenu net de l'année	252 377	238 947	37 735	529 059
Virement du fonds des con- trats avec participation au fonds des actionnaires	(92 696)	—	92 696	—
Virement du fonds des con- trats sans participation au fonds des actionnaires	—	(400 000)	400 000	—
	3 341 190	4 848 981	1 144 505	9 334 676
Déduire:				
Virement du fonds des ac- tionnaires à la réserve de prévoyance	—	—	150 000	150 000
Dividendes aux actionnai- res	—	—	181 780	181 780
Solde au 31 décembre 1975	<u>\$3 341 190</u>	<u>\$4 848 981</u>	<u>\$812 725</u>	<u>\$9 002 896</u>



LE BILAN

au 31 décembre 1975
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1974)

L'ACTIF

	1975	1974
Obligations (note 4)		
Gouvernements	\$17 209 711	\$16 449 153
Corporations municipales et scolaires	14 614 224	15 151 912
Industries et autres secteurs	<u>24 824 720</u>	<u>18 660 134</u>
	\$ 56 648 655	\$ 50 261 199
Actions ordinaires et privilégiées (note 4)	14 049 537	13 291 332
Prêts hypothécaires		
Garantis par une première hypothèque	51 862 922	45 773 559
Prêts aux assurés		
Entièrement garantis par la valeur en espèces de leurs contrats	6 821 933	6 610 429
Prêts garantis par la province de Québec	206 000	224 000
Immeubles — Au coût amorti	174 324	369 616
Encaisse	1 798 812	120 795
Montants à recevoir		
Primes nettes de commissions	2 622 562	1 866 299
Compagnies de réassurance	948 590	809 694
Vente de titres (note 5)	<u>543 000</u>	<u>603 000</u>
	4 114 152	3 278 993
Revenus de placements dus et courus	1 764 357	1 546 237
Autres actifs	45 952	22 417
Fonds séparés — à la valeur marchande	<u>8 942 630</u>	<u>7 316 382</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$146 429 274</u>	<u>\$128 814 959</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Clément Gauthier, président
Jacques de Billy, c.r., premier vice-président du conseil

LE CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous avons examiné le bilan de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1975 et les états de relevé des opérations et du surplus non attribué pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La réserve mathématique sur les contrats d'assurance en vigueur a été établie et certifiée par l'actuaire de la Compagnie.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde au 31 décembre 1975 et le résultat de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service Fédéral des Assurances, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Maheu, Noël, Anderson, Valiquette, Associés
comptables agréés

Montréal, le 17 février 1976

LES ENGAGEMENTS, LE CAPITAL ET LE SURPLUS

	1975	1974
Réserve mathématique		
Supérieure au minimum prescrit par la loi et plus que suffisante avec les primes à venir et les intérêts pour assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés	\$104 614 832	\$ 92 593 128
Montants laissés en dépôt		
Ristournes	\$3 450 094	\$2 413 774
Montants des prestations	268 121	271 596
Primes payées d'avance	<u>124 079</u>	<u>79 323</u>
	3 842 294	2 764 693
Réclamations		
En voie de règlement et provision pour celles non rapportées	7 366 103	4 845 055
Provision pour ristournes		
À verser aux assurés dans l'année subséquente	889 000	842 000
Exigibilités diverses		
Dépenses à payer et frais courus	2 578 199	2 744 716
Taxes et impôts à payer	<u>254 920</u>	<u>114 968</u>
	2 833 119	2 859 684
Fonds séparés	<u>8 942 630</u>	<u>7 316 382</u>
TOTAL DES ENGAGEMENTS	128 487 978	111 220 942
Capital-actions		
Autorisé: 20 000 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune — Émis et versé à 20% — 11 920 actions à \$20 chacune	238 400	238 400
Surplus attribué		
Réserve de prévoyance dont un montant de \$6 745 908 est affecté en 1975 comme réserve pour fluctuations de la valeur des placements (1974 — \$7 772 186)	8 700 000	8 550 000
Surplus non attribué		
Surplus du fonds des contrats avec participation	3 341 190	3 181 509
Surplus du fonds des contrats sans participation	4 848 981	5 010 034
Surplus du fonds des actionnaires	<u>812 725</u>	<u>614 074</u>
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS ET DES SURPLUS	17 941 296	17 594 017
TOTAL DES ENGAGEMENTS, DU CAPITAL ET DU SURPLUS	<u>\$146 429 274</u>	<u>\$128 814 959</u>

Voir notes page 14

LE CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

J'atteste que la réserve mathématique indiquée au bilan est supérieure à celle exigée par la Loi canadienne des assurances et, à mon avis, constitue une bonne et suffisante provision pour tous les engagements non échus de la Compagnie, garantis par les dispositions de ses contrats.

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire
Montréal, le 17 février 1976

LES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 1975

1 — PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les exigences du Service des Assurances du Canada, lesquelles diffèrent des principes comptables généralement reconnus en usage dans les autres genres d'entreprises. Les principales différences sont les suivantes:

- les actifs non admis, dont l'ameublement de bureau, sont imputés aux dépenses dans l'année où ils ont été acquis,
- le coût d'acquisition des affaires est considéré comme une dépense dans l'année où elle est encourue plutôt que répartie sur la période qui pourrait en bénéficier,
- le montant de l'impôt sur le revenu inscrit dans le relevé des opérations ainsi que le passif s'y rattachant sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible.

2 — PRIMES NETTES D'ASSURANCES ET DE RENTES

Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:

	1975	1974
assurances et rentes individuelles		
avec participation au revenu	\$ 6 595 926	\$ 6 523 051
sans participation au revenu	8 928 161	6 369 907
assurances et rentes collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	9 056 200	7 024 337
assurances accident-maladie collectives, déduction faite des ristournes d'expérience	<u>5 342 533</u>	<u>3 788 686</u>
	<u>\$29 922 820</u>	<u>\$23 705 981</u>

3 — RÉPARTITION DU REVENU NET

La répartition du revenu net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1975, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi canadienne des assurances qui régit le mode de répartition du revenu provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le revenu net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- le revenu net du fonds des contrats sans participation,
 - le revenu net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
 - le montant viré du fonds des contrats avec participation.
- Le revenu net par action s'élève à \$30.99 pour l'année 1975 et à \$29.54 pour l'année 1974.

4 — OBLIGATIONS ET ACTIONS

Les obligations sont montrées au bilan au coût amorti alors que les actions sont enregistrées au prix coûtant.

La valeur statutaire compilée selon les données du Service des Assurances du Canada s'établit comme suit:

	1975	1974
obligations	\$51 929 414	\$45 313 887
actions	<u>12 022 870</u>	<u>10 466 458</u>
	<u>\$63 952 284</u>	<u>\$55 780 345</u>

5 — VENTE DE TITRES

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec, le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de \$60 000 de 1976 à 1984 inclusivement et un dernier de \$3 000 en 1985.

6 — ENGAGEMENTS

Baux:

La Compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour une durée de trente ans, se terminant le 31 décembre 2005, moyennant un loyer annuel de \$211,412. De plus, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital. Les dépenses concernant les améliorations locatives et l'ameublement de bureau s'élèveront à environ \$510 000. Un loyer annuel de \$88 000, pour une durée de dix ans, pourvoira au paiement de ces dépenses.

Les engagements pour les baux des bureaux régionaux s'élèvent globalement à \$380 000 et le loyer annuel est d'environ \$125 000.

Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1974 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés dont le solde de \$379 000 sera imputé aux revenus sur une période n'excédant pas cinq ans.

7 — PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

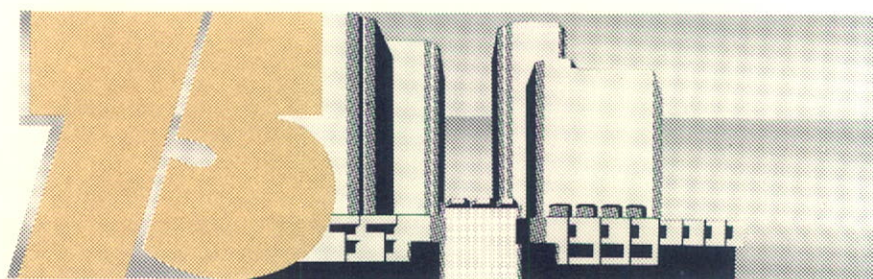
La présentation du rapport financier au 31 décembre 1974 a été modifiée en vue d'obtenir une base valable de comparaison avec le rapport financier au 31 décembre 1975.

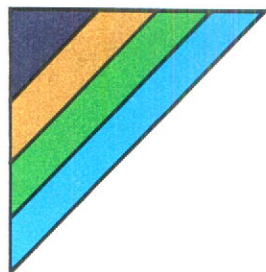
Ces notes font partie intégrante des états financiers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- * + CLÉMENT GAUTHIER
président
Montréal
- * # + NAPOLEON MACKAY
président du conseil
Beloeil
- * + JACQUES DE BILLY, c.r.
1er vice-président
Québec
- * + GEORGES-É. TURCOTTE
2e vice-président
Montréal
- * # ANTOINE FRADET, notaire
Drummondville
- * + CLAUDE DUCHARME, c.r.
Montréal
- & * # GAÉTAN DUCHARME, ing.
Montréal
- = RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski
- = ÉMERY LEBLANC
Montréal
- * ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke
- * ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi
- = MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface, (Man.)
- * PAUL-É. LÉVESQUE
Sainte-Anne-des-Monts
- = # ARMAND PIETTE
Berthierville
- * FLORENT LALONDE
Welland, (Ont.)
- = # JEAN-MARIE RAYMOND, c.a.
Montréal
- = JEAN-HERCULE DUBÉ
Québec
- * JEAN-MARIE OUELLET
Sainte-Foy

+ membre du comité exécutif
membre du comité de placements
= représentant les assurés
* représentant les actionnaires
& président du comité d'administration de La Maison des Arts





LES CADRES

La direction générale

* CLÉMENT GAUTHIER
président
et chef de la direction

* HENRI LEBLOND, f.s.a., f.i.c.a.
directeur général

ADRIEN BOUVIER, l.sc.com., a.v.a.
secrétaire particulier
du président

La direction des ventes

* JEAN-CLAUDE GOULET, a.v.a.
directeur

RAYMOND DENIS, a.v.a.
surintendant des ventes des
assurances et rentes individuelles

ROGER CHARTIER, l.sc.com.
surintendant des ventes des
assurances et rentes collectives

SERGE LAURIN, a.v.a.
secrétaire de la direction
des ventes

GILLES ST-GEORGES, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes des
assurances et rentes individuelles

ROGER AUBÉ, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes des
assurances et rentes individuelles

ROBERT OUELLETTE, a.v.a.
surintendant adjoint des ventes des
assurances et rentes individuelles

La direction de l'actuariat

* ANDRÉ VERDON, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire

ROBERT BRIAU
surintendant de l'administration
des assurances collectives

ALAIN LARIVIÈRE, a.s.a., c.a.
surintendant de l'administration
des assurances et rentes individuelles

LUC ROGER, a.s.a.
surintendant et coordonnateur des
recherches actuarielles

GEORGES HÉBERT, m.d.
directeur médical

PAULINE DÉSY
chef du service de
l'émission des polices

ROLAND MACHABÉE
chef du service de la
sélection des risques

AIMÉ CADIEUX, f.l.m.i.
chef du service des
réclamations

JEAN-PIERRE HARDY
chef du service des
calculs actuariels

ANDRÉ CORBO, f.l.m.i.
chef du service des
assurances collectives

La direction de la trésorerie

* ANDRÉ-G. LEROUX, c.a.
trésorier

GUY STE-MARIE
surintendant des
prêts hypothécaires

PIERRE GIGNAC
chef du service des
prêts hypothécaires

La direction du contrôle

* GÉRARD BOUVIER, c.a.
contrôleur et trésorier adjoint

ROBERT CASSIVI, c.a.
contrôleur adjoint de la
comptabilité générale

PIERRE DUMONT, f.l.m.i.
contrôleur adjoint des
systèmes et méthodes

THÉRÈSE MARCEAU
chef du service de la
perception des primes

RAYMOND BEAUCAIRE
chef du service de
l'informatique

HUGUETTE CLAVEAU
chef du service des
commissions

GILLES MARTIN
chef du service de la
comptabilité générale

La direction du secrétariat et la direction du personnel

* ANDRÉ GARIÉPY
secrétaire et
directeur du personnel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
chef du service des
dossiers et archives

ROBERT COUtlÉE
chef du service des
approvisionnements

ANDRÉ GAGNÉ, f.l.m.i.
chef du service aux
assurés

MICHEL LEMIEUX, l.sc.r.i.
adjoint au directeur du
personnel

La direction du contentieux

* MICHEL DESMARAIS, avocat
conseiller juridique

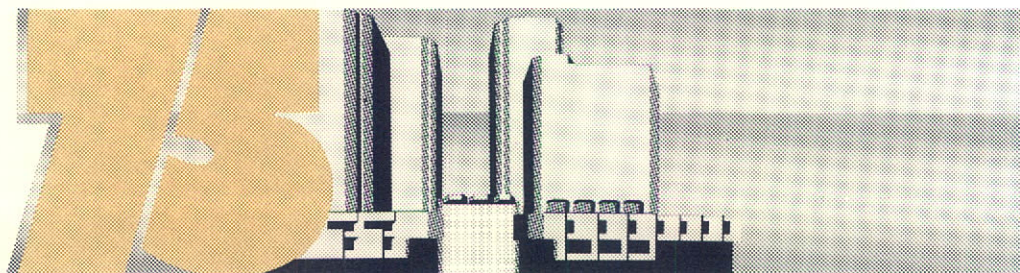
YVES BELZILE, notaire
conseiller juridique adjoint

La direction des relations publiques

& * JOSÉ DETUNCQ
directeur

MONIQUE COUTURIER
adjointe au directeur des
relations publiques

* membre du conseil de la régie
interne
membre du comité de placements
& membre du comité d'administration
de La Maison des Arts



LES INSTRUCTEURS ~ GÉRANTS ET LES BUREAUX RÉGIONAUX

RODRIGUE CARON

- * Bas-Saint-Laurent
21, rue Évêché ouest
Rimouski G5L 4H4

J. RENÉ ALLARD, a.v.a.

- Laval
512, boul. des Laurentides
Ville de Laval H7G 2V4

RAYMOND PARIS, a.v.a.

- Lévis
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8

* Québec

- 2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy,
G1V 1W3

JACQUES DUPUIS

- * Montréal-Laurier
1070, rue Bélanger est
Montréal H2S 1H3

ÉMILE TURCOT, a.v.a.

- * Montréal-Montcalm
1803, boul. Henri-Bourassa est
Montréal H2B 1R9

GUY LADOUCEUR

- * Montréal-Mont-Royal
4380, rue Beaubien est, suite 204
Montréal H1T 1S9

RENÉ LALUMIÈRE

- * Montréal-Ville-Marie
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal H1L 4Y8

ANDRÉ NORMAND, a.v.a.

- Ottawa
260, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ont.)
K1N 5K5

JULES CHARLAND

- Repentigny
172, rue Notre-Dame, suite 203
Repentigny J6A 2P8

CLAUDE VAUGEOIS, a.v.a.

- * Rive-Sud
1063, boul. Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W5
- Saint-Hyacinthe
3100, boul. Laframboise, suite 203
Saint-Hyacinthe J2S 4Z4

MAURICE PARENTEAU

- * Rouyn-Noranda
122, rue Perreault est
Rouyn J9X 3C4

GASTON JONCAS

- * Saguenay-Lac-Saint-Jean
247, rue Racine est
Chicoutimi G7H 1S2

CLAUDE DOYON

- * Sherbrooke
100, rue King est
Sherbrooke J1G 1A4

ROGER ROBERT, a.v.a.

- Trois-Rivières
140, rue Saint-Antoine, suite 404
Trois-Rivières G9A 5N6

le bureau des courtiers

GASTON SÉVIGNY, gérant

- Montréal
210, rue Sainte-Catherine est
suite 310
Montréal H2X 1L1

le bureau des ventes assurances et rentes collectives

- Montréal
7333, boul. des Roseaies,
suite 510
Carré d'Anjou
Ville d'Anjou H1M 2X6

le service de la formation professionnelle

- Ghyslaine Roussel
responsable

le centre d'analyse et de planification

* Bureaux situés dans un édifice
de caisse populaire

LA MAISON DES ARTS, LA SAUVEGARDE ... 10 ANS APRÈS

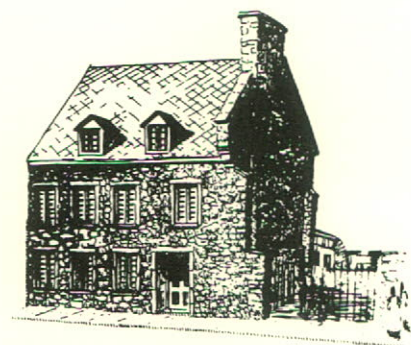
C'est peu de temps après son acquisition par les Caisses populaires Desjardins que La Sauvegarde lançait l'œuvre socioculturelle: «La Maison des Arts, La Sauvegarde», œuvre qu'elle a soutenue seule et de manière entièrement philanthropique depuis le 22 novembre 1965.

Au cours de ces dix ans, elle y a accueilli près d'un demi million de visiteurs. Cent dix expositions ont donné l'occasion de se produire à trois cent quatre-vingt-cinq artistes sélectionnés parmi quelque mille six cents qui ont été évalués. En outre, au-delà de cent cinquante mille personnes ont pris connaissance de la créativité québécoise lors d'exposi-

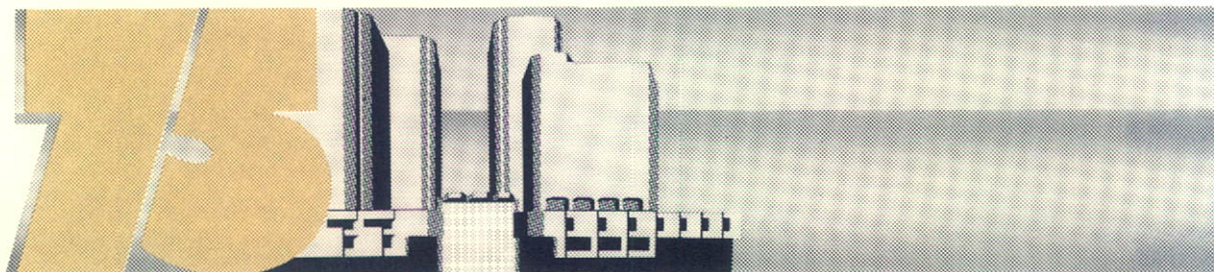
tions organisées par La Maison des Arts à Terre des Hommes, au Musée provincial de Québec, à l'Institut Coopératif Desjardins et à la Caisse populaire Laurier.

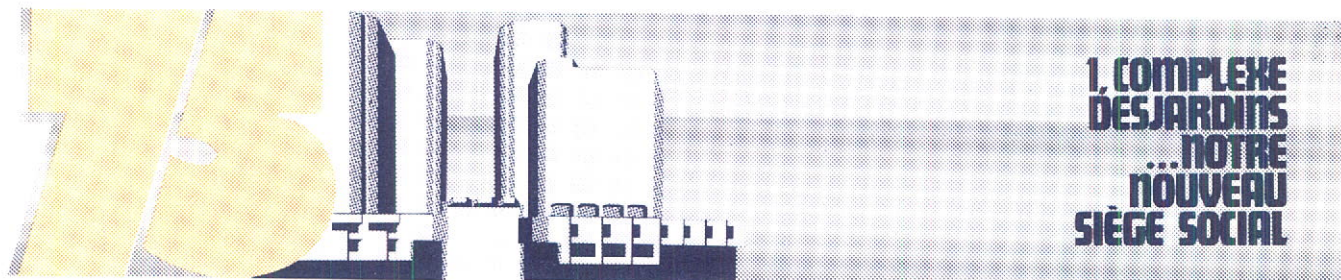
Il est significatif de souligner la tenue de plus de deux cents événements socioculturels divers à l'intérieur de ses murs durant ces dix années.

La Sauvegarde est consciente d'avoir offert, dans la mesure de ses possibilités et par l'entremise de La Maison des Arts durant cette décennie de mécénat, une aide positive à des carrières artistiques et une contribution à l'épanouissement des arts au Canada français.



La Maison des Arts, La Sauvegarde
DANIEL AMADEI
directeur





**1, COMPLEXE
DESJARDINS
...NOTRE
NOUVEAU
SIÈGE SOCIAL**

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL : 1, COMPLEXE DESJARDINS
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA
H5B 1E2 — (514) 281-8444